

Activités Sociales et Culturelles 2026

La CFE-CGC, en concertation avec la CFDT et la CFTC, a négocié un budget recentré sur l'AGENT, afin de proposer des prestations plus justes et plus avantageuses pour le plus grand nombre.

CE QUI CHANGE EN 2026

- Révision des paliers. Plus de la moitié des agents changent de tranche, avec à la clé un gain significatif sur leurs dotations.
- Augmentation de la dotation AGENT jusqu'à +80 €.
Parce que l'agent doit rester au cœur des ASC.
- Maintien de la prestation activité AGENT pour une activité artistique, sportive ou culturelle :
 - 40 € pour les paliers 1 à 4 et 30 € pour les paliers 5 à 8

2026	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Palier 5	Palier 6	Palier 7	Palier 8
Nouvelle amplitude	1 €	22 501€ à	32 501€ à	42 501€ à	52 501€ à	62 501€ à	72 501€ à	82 501€ à
	22 500 €	32 500 €	42 500 €	52 500 €	62 500 €	72 500 €	82 500 €	...
Dotation Agent	860	780	700	620	540	460	380	300
Dotation Enfant < 19 ans	290	250	230	210	190	170	150	130
Dotation Enfant > 19 ans	220	190	170	150	130	110	90	70

ET POUR 2027

Cette évolution constitue une première avancée et nous poursuivrons les négociations pour défendre :

- ✓ La revalorisation de la dotation pour les enfants de plus de 19 ans, avec l'objectif de respecter notre principe :
« 1 enfant à charge reste 1 enfant à charge jusqu'à ses 25 ans »
- ✓ L'actualisation des paliers, inchangés depuis plus de 10 ans, afin d'assurer une répartition plus équilibrée
- ✓ Une redistribution plus claire et plus équitable des activités collectives rouges et blanches

N'oubliez pas ! Une billetterie est accessible sur Swile : consultez régulièrement les bons plans pour bénéficier de réductions et d'offres près de chez vous.

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 3